

Edition : **Septembre 2025 P.42,42-43**
Famille du média : **Médias spécialisés**
grand public
Périodicité : **Mensuelle**
Audience : **460000**
Sujet du média : **Banques-Finance**



Journaliste : **Arthur Téo**
Nombre de mots : **916**



Bitcoin, la reine des cryptomonnaies

C'est la monnaie numérique originelle, la référence incontestée. Le modèle bitcoin a favorisé la création de dizaines de milliers de cryptos qui composent la cryptosphère.

Ses cours ont connu une envolée fulgurante ces dernières années. Une fois considéré comme une simple curiosité, l'actif numérique est devenu une référence incontournable. D'année en année, il attire de plus en plus d'investisseurs, attirés par sa promesse d'une liberté financière totale. Mais derrière cette image de monnaie déconnectée du monde physique, se cache une réalité complexe. Comment fonctionne-t-elle ? Pourquoi est-elle si volatile ? Et surtout, est-elle vraiment une monnaie ?

UN LAUNCHING EN PLEINE CRISE DES SUBPRIMES
À l'époque, dans un monde plongé dans la crise financière, un jeune homme, Satoshi Nakamoto, lance un projet de monnaie numérique. Son objectif : créer une monnaie décentralisée, résistante à la censure et à l'inflation. Le Bitcoin naît ainsi, en 2009, sous le pseudonyme de Satoshi Nakamoto.

Une révolution technologique. Le code source est ouvert à tous, permettant à n'importe qui de vérifier les transactions. Le premier échange, Mt. Gox, voit le jour, permettant d'acheter et de vendre des Bitcoins.

Et puis, il y a eu le boom. Les cours ont explosé, attirant des millions d'investisseurs. Le Bitcoin est devenu une référence absolue dans le monde des cryptomonnaies. Mais cette envolée a été suivie d'une chute brutale, provoquant une crise de confiance. Aujourd'hui, le Bitcoin reste une monnaie controversée, mais sa popularité continue d'augmenter. C'est la reine de la cryptosphère, une monnaie qui a révolutionné notre façon de penser l'argent.

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de droits de propriété intellectuelle.
L'accès aux articles et le partage sont strictement limités aux utilisateurs autorisés.